

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTE

M. Gaston Moch, Chef de Cabinet de S. A. S. le Prince Albert, est parti dimanche pour Paris par le rapide de l'après-midi, après un séjour d'une semaine dans la Principauté.

La Société *Estudiantina Monégasque* a procédé, dans sa réunion générale de vendredi dernier, au renouvellement annuel de son bureau. Ont été élus à l'unanimité :

Président, M. Bernard Treglia; vice-président, M. Joseph Vernetti; trésorier, M. Camille Fardalo; trésorier-adjoint, M. Marquet; secrétaire, M. Alfred Franco; secrétaire-adjoint, M. Baptistin Manetto; censeurs, MM. Ange Giordano, Ange Gastaud; archiviste, M. Joseph Monti; directeur d'honneur, M. François Bellini; chef de musique, M. A. Roccatani; sous-chef, M. Antoine Giordano.

Au cours de la même réunion, la Société a décidé d'organiser, en l'honneur de la récente fête de Sainte-Cécile, une réunion intime, qui aura lieu ce soir dans la salle du théâtre des Variétés, soirée dansante à laquelle sont invitées toutes les familles des membres exécutants et honoraires ainsi que diverses personnalités monégasques.

La Société Médicale de Monaco vient de procéder, par voie d'élection, au renouvellement de son bureau pour l'année 1903.

Ont été nommés à l'unanimité :

Président, M. le Dr Vivant, chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, médecin consultant de S. A. S. le Prince de Monaco; vice-président, M. le Dr Cassini; secrétaire général, M. le Dr Audoly; secrétaire-trésorier, M. le Dr Maurin.

On pousse activement, au boulevard du Nord et jusque devant la fontaine Saint-Michel, en face la grande pelouse des jardins de Monte Carlo, les travaux du chemin de fer électrique qui de la Principauté s'élèvera jusqu'à la terrasse de l'hôtel Riviera-Palace (commune de la Turbie). Par autorisation spéciale du Gouvernement, la traction électrique aura lieu au moyen d'un trolley aérien, mais les poteaux placés en territoire monégasque seront d'un modèle élégant et supporteront chacun des lampes électriques. On a commencé ces jours-ci la pose de ces poteaux et la voie ferrée est déjà en grande partie terminée. On espère que l'inauguration de ce chemin de fer aura lieu dans le courant de janvier, à la vive satisfaction de nos hivernants.

Un avis du Vice-Consulat de France porte à la connaissance du public qu'une Exposition internationale maritime et coloniale, de sécurité mari-

time et de pêche, ainsi que des beaux-arts, aura lieu du 15 mars au 15 avril 1903, à Marseille.

On trouve tous renseignements au Vice-Consulat de France.

Nos prochaines courses de janvier, sur l'hippodrome du Var, s'annoncent comme devant être des plus brillantes, tant par le nombre que par la qualité des chevaux déjà engagés. Les poids pour les deux principaux handicaps (Grand Prix de la Ville de Nice, de 100,000 francs, et Prix de Monte Carlo, de 25,000 francs) viennent d'être publiés par les journaux spéciaux de Paris. Ces deux belles épreuves, où les grandes écuries sont bien représentées, promettent d'offrir un intérêt de tout premier ordre. Elles contribueront sûrement pour une bonne part au succès de la saison qui s'annonce, cette année, comme exceptionnellement brillante sur le littoral.

M. Cyrille Besset, l'artiste peintre bien connu et très estimé à Monte Carlo, où ses tableaux étaient depuis plusieurs années fort admirés à notre Exposition du Palais des Beaux-Arts, vient de mourir prématurément à Nice. Agé de 42 ans, en pleine possession d'un talent qui donnait les plus belles espérances et qui venait de lui valoir d'être admis membre de la Société Impériale des Arts de Saint-Petersbourg, M. Cyrille Besset a été enlevé par une cruelle maladie à l'affection de sa jeune femme, de ses parents et des nombreux amis qu'il comptait sur le littoral. Ses obsèques ont eu lieu samedi matin à Nice, au milieu d'une foule recueillie et profondément émue. Au nom de la Société l'« Artistique », de Nice, M. Jean Sauvan, a prononcé, sur le parvis de l'église de Cimiez où a été célébré le service funèbre, une touchante allocution. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Barthélemy.

La première représentation des *Brigands*, au théâtre de Monte Carlo, a fort amusé, mardi dernier, le public qui en foule était venu revoir ce vieux chef d'œuvre d'Offenbach. La partition, une des plus longues et des plus importantes du genre, contient beaucoup de chœurs, qui ont été enlevés avec brio et qui n'ont pas peu contribué à l'éclat de l'interprétation. Les principaux rôles ont été tenus remarquablement par M^{lle} Thévenet et M^{lle} Mellot, toutes deux chanteuses expertes et très gracieuses comédiennes; par MM. Dambrine, Poudrier, Maurice Lamy et Darlès, artistes très réjouissants et également très applaudis. Il n'y a eu qu'à se féliciter du soin apporté à la mise en scène, et quant à l'orchestre, dirigé supérieurement par M. Désiré Thibault, il a vigoureusement mis en valeur la musique joyeusement spirituelle du maître de l'opérette. La représentation des *Brigands* a été corsée d'un divertissement chorégraphique de style et de costumes espagnols, qui a obtenu un étourdissant succès: on y a successivement acclamé M^{lle} de Biasi, M^{lle} Kerfs et M^{lle} Dethul, rivalisant de grâce et de brio dans chacune de leurs variations.

Ce dernier spectacle a, en somme, très brillamment terminé la série des opérettes, montées pour ouvrir notre saison théâtrale qui, en janvier, va se continuer par une suite de comédies empruntées aux premières scènes dramatiques de Paris.

Très beau programme, jeudi dernier.

Pour la musique ancienne, M. Jehin nous a fait entendre l'ouverture de la *Belle Mélusine*, de Mendelssohn, orchestrée dans la manière gracieuse de ce maître habile, puis la *Symphonie en si bémol* de Haydn, où l'on retrouve en leur grâce surannée les formes qui fondèrent la lignée de Mozart jusqu'à Beethoven. Finement exécutée par la merveilleuse phalange de Monte Carlo, les classiques harmonies de Haydn remportèrent encore les suffrages des auditeurs.

L'œuvre importante de ce concert fut une composition toute moderne du maître italien Celega, les *Heures Humaines*, dont c'était la création. L'auteur a intitulé son ouvrage: « Tryptique symphonique », et c'est en effet comme un vaste tableau à trois volets décrivant symphoniquement les heures de la vie, l'Aurore, le Crépuscule et la Nuit; dans la première partie, Celega dépeint l'éclat joyeux et agité de l'adolescence virile; dans la seconde, il brode poétiquement l'heure du charme amoureux, en un dialogue exquis de la clarinette et du violoncelle; enfin dans la troisième partie, un chant poignant et douloureux plane en forme de marche funèbre, pareil à l'ombre envahissante de la nuit, et qui est comme le symbole du problème de l'éternité nous enveloppant de toutes parts.

Cette œuvre considérable, admirablement interprétée par M. Jehin et son orchestre, qui en firent valoir les moindres nuances, a obtenu près du public un succès marqué. On a chaleureusement applaudi l'inspiration soutenue, claire et savante de M. Celega, qui est certainement un des symphonistes les plus remarquables de l'Italie contemporaine.

Le concert se terminait par les *Murmures de la Forêt* (R. Wagner) et un ballet d'*Henry VIII* (Saint-Saëns) qui ont brillamment clôturé cet intéressant programme.

Dans ses audiences du 16, 18 et 19 décembre, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Poignon Edouard, né à Raon-l'Etape (Vosges), le 24 mars 1845, peintre, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Quérau Yves, né à Plougourvest (Finistère), le 20 septembre 1850, sans domicile fixe, (même peine et même délit);

Breton Auguste, né à Marseille le 11 novembre 1882, manoeuvre, sans domicile fixe, (même peine et même délit);

Duclos Pierre, né à Chambéry (Savoie), le 23 février 1843, tailleur de pierre, sans domicile fixe,

douze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive) ;

Fédéli Jean, né à Rome (Italie), le 15 février 1869, ébéniste, demeurant à Monaco, 15 francs d'amende pour violation de domicile ;

Albene Catherine-Marie, femme Silvano, née à Lesegno (Italie), le 21 juin 1878, domestique, demeurant à Monaco, deux mois de prison pour vol simple ;

Guyon Jean-Marius, né à Marseille le 29 juillet 1869, ajusteur-mécanicien, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Revelli Joseph, né à Turin (Italie), en 1836, sans profession ni domicile, un mois de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, le *Prix d'Hiver* a été gagné par MM. R. Gourgaud et Poizat, 7 sur 7, qui partagent les première et deuxième places ; troisième, M. Perego, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Mackintosh, Brasseur, Perego et Graham.

Vendredi, le *Prix de Décembre* a été partagé entre MM. Perego et Poizat, 11 sur 11 ; M. Paccard, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Perego, C. Robinson, Mackintosh, comte O'Brien.

Le *Prix de Noël* a été gagné, hier, par MM. Brasseur et le comte O'Brien, 5 sur 5, qui partagent les première et deuxième places ; M. Léo, 4 sur 5, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Paccard, C. Saavedra, C. Robinson, Léo, R. Gourgaud, Erskine, Mackintosh et Brasseur.

Mercredi 24 décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 francs.

Vendredi 26 décembre. — *Prix Lonhienne* (handicap), 500 francs.

Lundi 29 décembre. — *Prix Soragna*, 500 francs.

Mercredi 31 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 2 janvier 1903. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 5 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 7 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 9 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 12 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 14 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 fr.

Vendredi 16 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.

Lundi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 20 janvier. — *Prix des Myosotis* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 22 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

Samedi 24 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 26 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 29 janvier. — *Grande Poule d'Essai*, 3,000 fr. et une Médaille d'or.

Vendredi 30 et samedi 31 janvier. — *Grand Prix du Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.*

Mercredi 24 décembre 1902, à 2 heures et demie

6^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN

Fidelio, ouverture Beethoven.
Symphonie en sol mineur (n^o 1) W. Kalinnikow
Tasso (Lamento e Trionfo) F. Liszt.
Poème symphonique.
Zorahayda, légende pour orchestre. Joh. Svendsen.
Les Adieux de Wotan (Walkyrie) Wagner.
Incantation du Feu.
Scène finale de l'opéra *la Walkyrie*.

Lettre de Paris

Paris, 22 décembre 1902.

Vous connaissez la nouvelle, la sensationnelle nouvelle qui a fait immédiatement passer au second plan toutes les autres actualités de la semaine, y compris les grèves et le conflit vénézuélien : la famille Humbert est sous les verrous. C'est samedi, vers midi, que le bruit de cette arrestation a commencé à se répandre dans Paris. On disait que les célèbres escrocs avaient été pris tous les six, à Madrid,

d'un même coup de filet. Cette nouvelle, il faut le dire, ne rencontrait que des incrédules, car tant de fausses pistes avaient déjà été suivies au sujet des Humbert, tant de retraits imaginaires leur avaient déjà été attribués, qu'on avait fini par se blaser et qu'on s'était même fait, petit à petit, à l'idée qu'on ne les prendrait jamais. Il fallut pourtant bien, cette fois, se rendre à l'évidence ; les informations bientôt se précisèrent ; les renseignements officiels parvinrent au Gouvernement et les dépêches particulières affluèrent dans les bureaux de rédaction de tous les grands journaux.

La police et les carabiniers espagnols ont prouvé de façon éclatante qu'il était faux qu'ils « arrivaient toujours trop tard ». C'est pour eux une amusante et spirituelle réponse aux facéties caricaturales de l'opérette d'Offenbach.

Cette arrestation est aussi une revanche de la Justice contre les rieurs et les sceptiques qui se gaussaient de son impuissance. Mais ce sont surtout les auteurs de revues de fin d'année qui doivent donner au diable le flair de l'alguazil qui a mis la main sur les ingénieux inventeurs de la succession Crawford !... Pensez donc : la fuite des Humbert et les railleries à l'adresse de la police et du Ministère étaient, cette année, le clou tout indiqué de ces revues traditionnelles. Et voilà que l'arrestation de la trop célèbre famille va changer tout cela. Pas de veine, décidément, les infortunés revuistes parisiens !

..

Cette arrestation de gens qui ne sont en somme que de vulgaires escrocs, mieux apparentés et ayant travaillé en plus grand que la plupart de ceux qui défilent journellement devant les magistrats de la justice correctionnelle, ne doit pas nous hypnotiser. Il est d'autres affaires plus sérieuses et plus hautes.

Signalons, par exemple, le très bel article que M. d'Estournelles de Constant, dont nous parlions dans notre précédente lettre, vient de publier dans le *Temps*, sous ce titre : *Vers la Fédération européenne*. L'organisation de la paix, tel est le but voulu par M. d'Estournelles de Constant, et dans la réalité, qui va dans un prochain avenir s'imposer aux nations européennes, elle prend un nom : la Fédération.

« La Fédération, dit-il, s'impose par la force des choses, devant l'assaut de la concurrence universelle, péril américain aujourd'hui, péril jaune demain ; — et contre cet assaut nous n'avons aucun autre moyen de résistance. Passez en revue tous les soi-disant remèdes, grands et modestes, depuis la protection et le libre échange jusqu'à la mise en valeur de nos ressources nationales, pas un n'est efficace ou applicable. La mise en valeur de nos ressources pourrait certes nous sauver, mais elle exige elle-même des ressources ; et notre budget est en déficit : 54 % de nos recettes sont absorbées par les charges improductives de la paix armée. Et ce gaspillage financier est aggravé par le gaspillage de notre jeunesse condamnée à ensevelir tout ou partie de son activité dans la préparation d'une guerre dont on ne veut pas, dont on ne parle même plus. Ce double gaspillage ne peut engendrer que la démolition et la révolte ; il est dû à ce que nous n'avons pas de politique, aucun programme d'action ni à l'intérieur ni à l'extérieur ; tout cela se tient. En réalité, l'Europe est paralysée par cette absence de politique, dissimulée sous le voile hypocrite de l'expectative et du silence. Je reconnais les difficultés qui nous immobilisent particulièrement, nous, Français ; je n'attaque personne ; je rends pleine justice aux efforts qui, malgré tout, nous ont permis de nous reconstituer en trente années ; qui nous ont valu des finances, une armée, une alliance. Mais ce sont là *des moyens* d'action et non pas un but ; et aujourd'hui chacun sent que ces moyens si considérables ne sont pas mieux utilisés que nos ressources nationales. L'alliance russe, en équilibrant les forces européennes, devait rendre à chaque nation son libre essor économique, déterminer en outre une action commune à l'extérieur, en Orient et en Extrême-Orient. Il en a été bien autrement : la paix armée n'a pas cessé d'être ruineuse ; l'expédition de Chine et l'abdication de l'Europe à Constantinople ont mis à nu l'incohérence ou la défaillance d'une direction dominée par l'incapacité d'agir autrement que sous la contrainte des faits accomplis.

« Et pourtant, chacun sent que le moment est venu de ne plus s'abandonner au hasard, de se concerter, d'opposer au danger commun les forces gaspillées par tous. De tous côtés surgissent des germes spontanés de fédération. Les expéditions de Chine et de Crète ont eu du moins cet avantage de forcer les puissances à organiser une armée internationale ; la Conférence de La Haye, celle des sucres ont arrêté les dispositions communes touchant la justice et la production, matières exclusivement réservées jusqu'alors par chaque Etat à son autorité souveraine. N'avons-

nous pas vu se constituer déjà l'Union postale universelle, les bureaux des chemins de fer, de l'hygiène, les conférences interparlementaires, les écoles des expositions, les congrès privés où se réunissent sans distinction les intelligences et les bonnes volontés de tous les pays civilisés ? Une fédération inconsciente se forme et il ne peut en être autrement.

« L'Europe divisée, voilà le paradoxe ; l'Europe unie et pacifiée, voilà la vérité. Tout le monde le sent, excepté les gouvernements... »

Après avoir exposé le cas particulier de la France, compliqué surtout par la question d'Alsace-Lorraine, l'éminent député de la Sarthe continue ainsi.

« Alors quoi ? diront les sceptiques, les amateurs de solutions absolues... Alors, il faudra trouver autre chose. Les solutions absolues sont le plus souvent contre nature. La nature vit de transitions, de transactions, de conciliation ; imitons-la. Ne pouvons-nous concilier ce qu'il y a de légitime et de respectable de part et d'autre dans nos deuil, dans le passé, mais en même temps ce qu'il y a d'inexorable dans nos dangers communs de l'avenir ?

« C'est à la France qu'il appartient de parler la première de ces dangers et d'éclairer l'Allemagne, l'opinion allemande jusqu'à ce qu'elle soit au même niveau que la nôtre ; car il faut que les opinions des deux pays arrivent à un éveil simultané de leurs consciences. C'est à la France, et moins à ses ministres ou à ses diplomates, qu'à ses penseurs, à ses philosophes, à ses orateurs, à ses artistes, à ses poètes, c'est à la France de parler. Pourquoi ? Parce que moralement, matériellement et politiquement la France peut attendre ; elle a plus de temps, plus de réserves devant elle que l'Allemagne, quoi qu'en pensent là-bas ceux qui nous ignorent ou nous méconnaissent ; elle est moins menacée que tout autre par la révolution économique et sociale. Sa vitalité est sans égale, ses productions sont privilégiées ; enfin, chez nous, — c'est l'essentiel, — la révolution est déjà faite. Libre à ceux qui la craignent chez eux de faire le nécessaire pour l'éviter.

« Nous pouvons donc, nous devons parler les premiers, sans craindre qu'on attribue niaisement notre initiative au double épuisement de la paix armée que nous supporterons comme les autres, malgré notre faible natalité, et de la concurrence que nous supporterons beaucoup mieux. Faisons comprendre comment notre division seule et nos charges assurent le succès de la concurrence d'outre-mer, nouveau déluge qui submergera d'abord nos voisins et nous ensuite. — Cela une fois compris, la conclusion viendra d'elle-même. Quelle conclusion ? Chacun des deux pays se verra forcé de faire à l'autre les concessions possibles, pour diminuer le fardeau commun. Tous deux arriveront ainsi peu à peu à un accord — plus vite qu'on ne le pense en Allemagne, car le flux du déluge monte vite. — Entendons-nous bien toutefois, n'essayons ni les uns ni les autres de jouer au plus fin. Il ne s'agit pas de tromper mais de concilier. Arrivera-t-on à des échanges, à une neutralisation ? Nous ne devons rien préciser ; ce qu'il faudra, c'est le maximum possible de concession de part et d'autre, et par là un accord durable, honorable, acceptable pour les deux pays, un accord que ni la guerre ni la diplomatie ne peuvent imposer et que la raison seule doit mûrir.

« Prenons garde aussi de ne pas donner à cette perspective d'un accord le caractère d'une menace contre les États-Unis d'Amérique. Ce serait verser d'un excès dans l'autre.

« Les États-Unis sont intéressés comme l'Europe, économiquement et politiquement, à la réconciliation de la France et de l'Allemagne. Ils ont intérêt à ne plus avoir en face d'eux une Europe anarchique ; ils ont tout à gagner, en bons commerçants, à un régime d'ordre, de prévoyance, de stabilité, qui ne soit plus pour la paix du monde une continuelle menace. C'est ce que les Américains comprennent très bien, mais ce que nous ne devons pas perdre de vue, particulièrement nous, Français, dont les échanges avec les États-Unis ne peuvent que se multiplier avec le temps, leurs productions étant le plus souvent complémentaires des nôtres et non rivales.

« En résumé, aucune politique n'est possible pour l'Europe en dehors de la politique de la paix, laquelle ne peut avoir pour objet et pour base que la Fédération. »

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Rapport de la Mission américaine sur les éruptions des Antilles. — Parmi les nombreux écrits publiés au sujet de ces catastrophes volcaniques, celui de M. Hovey, analysé par *Ciel et Terre*, frappe par sa précision et par l'importance des photographies qui y sont jointes. Plusieurs de ces dernières témoignent d'un rare courage, car elles furent prises entre le 21 mai

et le 6 juillet, jusque dans les cratères de la soufrière de Saint-Vincent et du mont Pelé.

La similitude entre les éruptions des deux montagnes ressort de l'enquête de M. Hovey comme de celle de MM. Anderson et Flett. Le double cratère de la soufrière s'ouvrant au sommet de la montagne et n'ayant pas subi de grande modification, il est aisé de comprendre que les matériaux pulvérent furent moins localisés qu'à la Martinique. Expulsés en masses énormes et à une hauteur insuffisante, les cendres se précipitèrent en tous sens en avalanches incendiaires, s'accumulant comme un fluide dans les vallées. Le dépôt a plus de 20 mètres, par places, dans la vallée de Wallibou; une gorge de 60 mètres de profondeur de la rivière Rabaka a été comblée.

L'eau des rivières, celle des pluies tropicales, en pénétrant jusque dans l'intérieur encore brûlant de ces masses de cendres, y provoquent des éruptions secondaires, avec projections de colonnes de vapeur jusqu'à près de 2,000 mètres de hauteur, accompagnées de coulées boueuses. Ces phénomènes ont fait croire à l'existence d'ouvertures latérales sur les flancs des deux montagnes.

Rappelons qu'on avait constaté de semblables éruptions dans les coulées de boue du Semeron à Java, où on les attribuait à la chaleur développée par glissement.

A propos du mont Pelé, notons ce passage du rapport de M. Hovey :

« Plus d'une fois, lorsque j'étais au bord du cratère ou sur le flanc ouest de la montagne, je vis de grands nuages de vapeur chargée de cendres sortir de la brèche dans le côté du cratère, avec une force suffisante pour descendre, avec une grande rapidité, la gorge de la rivière Blanche sur une longueur d'un bon mille (1,600 mètres), avant de s'élever dans les airs. Il était aisé de voir que, si cela pouvait avoir lieu quand le cratère expulsait une colonne de vapeur et de poussière de 30 à 60 mètres de hauteur seulement, l'action devait être d'une violence égale à celle d'un cyclone lorsqu'en pleine éruption le cratère envoyait sa colonne de vapeur et de cendres jusqu'à 8 ou 12 kilomètres de hauteur (?) dans les airs. »

Reproduisons encore cet autre passage :

« Il ne semble pas nécessaire de faire appel à des forces nouvelles ou étrangères à l'histoire du volcanisme pour expliquer les phénomènes accompagnant l'éruption du mont Pelé et la destruction de Saint-Pierre avec ses habitants. Les « flammes » dont on a parlé étaient probablement des pierres incandescentes ou des bombes passant dans l'air; elles ont sans doute mis le feu aux matériaux combustibles qu'elles atteignaient. Les officiers du *Pouyer-Quartier* furent témoins de l'éruption du 8; ils décrivent le nuage comme étant noir au moment de sa sortie du cratère, mais ils disent qu'il devient lumineux en s'approchant de la côte. Plusieurs fois, la nuit, je vis le cône interne du cratère éclairé et zébré par des lignes de « feu » dues à la descente et au glissement de roches et de lapillis indandescents; cette lumière était alors réfléchiée par les nuages de vapeur au-dessus du cône. L'existence de notables quantités de gaz brûlants ou inflammables dans les décharges du volcan ne me paraît pas démontrée jusqu'ici. »

Deux fois M. Hovey, en entrant dans le cratère par la brèche sud-ouest, fut enveloppé par les vapeurs qui s'en échappaient. Mais ce qui rendait surtout l'atmosphère irrespirable, c'était la fine poussière anguleuse, dont l'action irritante sur les voies respiratoires et les yeux était insupportable. La chute en masse, sur Saint-Pierre, d'un semblable mélange porté à une haute température explique suffisamment l'anéantissement de la ville et de ses habitants.

La Télégraphie sans fil. — Dans son dernier numéro, l'*Engineering Magazine* contient une intéressante revue de la télégraphie sans fil par M. A.-F. Collins. L'auteur donne un résumé historique de la découverte et explique la théorie du sujet, puis il examine successivement les différents systèmes de télégraphie hertzienne préconisés dans ces dernières années par MM. Marconi, en Angleterre, Haby et Arco en Allemagne, Popoff et Ducretet en France, Fesseden et de Forest en Amérique, Severa en Espagne.

VARIÉTÉS

Une Société pour l'étude psychologique de l'enfant

Il y a deux à trois ans, un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices de Paris, de professeurs, de répétiteurs et d'étudiants, qui suivaient la Conférence pratique de pédagogie faite par M. Buisson à la Sorbonne, exprimaient à celui-ci le désir de ne pas rester étrangers à ce nouveau genre d'études pédagogiques, qui est l'objet de recherches suivies, aux États-Unis notamment, et lui soumettaient le projet de créer à Paris une petite Société libre d'études pédagogiques, en vue de recherches et d'observations pratiques se rapportant à la psychologie de l'enfant.

Cette Société s'organisa bientôt; elle est maintenant dans sa troisième année, et pour bien définir son but et son utilité, nous rapporterons quelques passages d'une causerie de M. Buisson faite à l'assemblée générale sur le rôle pédagogique et social de ladite Société :

« Nous considérons l'enfant en lui, pour lui, dit M. Buisson, non pas comme un numéro, un jeton faisant partie d'un tout, mais comme une personne humaine en préparation dont la destinée s'élabore en nos mains.

« C'est là une révolution pédagogique.

« L'ancienne pédagogie croyait avoir fait des prodiges quand elle avait obtenu une discipline exacte, préparant à une société où tout serait bien ordonné, bien réglé à l'avance. Ce que nous avons en vue, nous, pédagogues d'aujourd'hui, c'est que chacun sorte de l'école, de la famille, de l'enfance, apte à devenir un homme, à être vraiment majeur. Et la période d'années où nous avons l'enfant sous notre autorité est une sorte d'élaboration de la personne humaine.

« Nous étudierons, chez chaque enfant, ses besoins, ses qualités, ses penchants, son hérédité, l'influence du milieu où il vit. Nous serons là penchés sur lui comme des veilleurs. Nous répudierons la parole de Fénelon; nous ne considérerons plus l'enfant comme une pâte molle qu'on façonne à sa volonté; nous l'aiderons dans le développement de sa personnalité. Nous serons attentifs à tous les menus détails, que nos anciens pédagogues eussent considérés comme des futilités, des inutilités indignes d'eux.

« Nous serons, nous, des observateurs; il faut que nous soyons des observateurs. De chacun de ces enfants qui nous sont confiés, de chacune de ces personnes en naissance, il nous faudra faire une personne complète...

« Nous comprenons la responsabilité du père, de la mère, de l'instituteur, à propos de tous les actes de la vie infantine; nous devinons la conséquence que peut avoir un mot, un geste, une préférence indiquée.

« Un des enquêteurs de notre Société, M. Kuhn, a constaté que, dans les causes de gronderies d'enfant, le mensonge n'entre que pour 2 ou 3 pour 100.

« Nous croyons pouvoir en tirer cette conclusion, c'est que, dans la masse des familles, l'idée que le mensonge est le mal par excellence n'est pas encore entrée. Le père et la mère donneront plus aisément une punition pour une mésaventure qui a causé quelque désordre que pour le fait moral d'avoir menti. C'est là un trait des plus graves, des plus tristes; il nous montre combien de progrès nous avons encore à faire. Rappelons-nous que l'école est encore plus l'éducatrice des parents que des enfants et qu'elle est un grand instrument de progrès social et moral. Entre les fautes que peuvent commettre les enfants par turbulence, paresse, etc., et le mensonge, il y a un abîme. Soyons indulgents, très indulgents pour les premières, très sévères pour le mensonge.

« Vous entrevoyez, si d'ici quelques années nous étions plusieurs milliers à faire de ces enquêtes, quel bien en sortirait. On vous l'a dit, j'en suis heureux, ces enquêtes sont la chose la plus délicate, la plus discutable; il faut y apporter beaucoup de patience, beaucoup de sagacité. Appeler à y participer tous ceux qui aiment l'enfant, c'est leur demander non pas un acte de complaisance, mais bien un véritable travail, et, si nous arrivions à faire que ce travail fût accepté par la plus grande partie des éducateurs, nous aurions rendu service à la science de l'éducation.

« L'éducation n'est pas seulement une œuvre individuelle, elle est une question sociale d'intérêt public.

C'est la plus grande des questions, des passions, elle fait naître dans le pays une agitation féconde; nous sommes en plein dans la bataille; l'école intéresse souverainement la nation entière.

« Nous avons dans la Société psychologique à nous préoccuper de cette question, mais par ce point seulement: nous mettrons en évidence le respect pour la personne humaine; nous considérons l'enfant comme n'appartenant ni à l'Église, ni à l'État, ni à la famille, mais à lui-même, à la Société future.

« Nous aurons fait une autre bonne œuvre dans le sens de la bonne politique nationale: mettre l'enfant et les droits de l'enfant en pleine lumière.

« Nous sommes habitués à entendre un cliquetis de mots: droits du père de famille, liberté d'enseignement, liberté d'ouvrir des établissements; on discute tout cela, mais on ne parle pas de l'enfant.

« C'est là une nouveauté à prêcher par notre exemple; nous avons souci de cet élément nouveau: l'enfant. Il est le but, c'est pour lui que l'école est faite.

« Ce qui importe, ce qui plane au-dessus de la bataille des mots, c'est ce devoir de mettre chaque enfant dans des conditions telles qu'il puisse devenir un homme, un homme libre.

« Nous traiterons l'enfant même tout petit comme une personne; nous mettrons en pratique le mot du poète latin: « Le plus grand respect est dû à l'enfant. »

« Répandons cette idée que ce qui est nécessaire, c'est de mettre tout enfant de la nation dans des conditions telles qu'on soit sûr que rien ne s'opposera à son libre développement mental et moral (1) ».

(1) Le siège de la Société est au Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac.

Causerie Bibliographique

La Beauté de la femme, par G.-H. STRATZ, traduit de l'allemand par R. Waltz. — Un vol. in-8° de 338 pages, avec 180 reproductions photographiques d'après nature; Paris, Gautier et Magnier, 1902. — Prix 20 francs.

En un volume, intitulé: *Introduction à l'étude de la figure humaine*, volume que nous avons présenté à nos lecteurs l'année dernière, M. Paul Richer annonçait la publication d'une double série d'ouvrages traitant de la forme humaine, tant au point de vue artistique qu'au point de vue scientifique.

Le présent ouvrage de M. Stratz est le premier volume de la série scientifique, ce qui ne l'empêche pas d'être très artistiquement édité. L'auteur y étudie la beauté de la femme. Il s'attache à définir toutes les conditions de la beauté féminine dans son ensemble et dans ses détails, mettant à contribution en même temps l'observation directe du corps vivant et les méthodes scientifiques les plus récemment formulées.

Il s'agit, il faut le noter, d'une étude ne s'adressant qu'aux savants et aux artistes. Assurément aussi les femmes, mères de famille, y pourraient çà et là glaner d'importantes suggestions pour entretenir et perfectionner la beauté de leurs enfants; car l'auteur montre qu'on peut fort bien, pendant l'âge de la croissance, augmenter et épurer la beauté du corps en même temps qu'on veille à sa santé.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 Décembre 1902

SANREMO, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
VILLEFRANCHE, y. à vap., <i>Margarita</i> , amér., c. Cushing,	sur lest.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	sable.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—

Départs du 14 au 21 Décembre

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunsuig,	passagers.
VILLEFRANCHE, y. à vap., <i>Margarita</i> , amér., c. Cushing,	sur lest.
MENTON, goélette <i>Marie-Clotilde</i> , fr., c. Rostagni,	vin.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sur lest.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—

Les familles SANGIORGIO, OLIVIER, MARQUET, BLANCHY, FISSORE, MASCAROTTI, RAPAIRE, MÉDECIN, THIBAUT, JOFFREDDY, CURTI, GIRAUDY et CIAIS remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur Jules SANGIORGIO.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces tristes circonstances.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite des sieurs **PERSICO** et **CHIAPPONI**, ex-entrepreneurs de maçonnerie à Monaco, sont invités à se rendre, le 30 décembre courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, audit Monaco, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, prescrite par l'article 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Monsieur **Antoine DIATTO**, photographe à Monte Carlo, boulevard du Nord, ayant vendu son fonds de commerce de photographies et fournitures de photographe à la Société en nom collectif **CAUVIN** et Cie, prie les créanciers de faire opposition dans la huitaine au domicile élu par les parties en l'étude de M^e Raymond, avocat, Villa de Millo, à peine de forclusion.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le mardi 30 décembre 1902, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles et bijoux dépendant de la succession de M. le comte de Tournemire, et consistant en : montre, bagues, lit complet, armoire à glace, commode, glace, pendule, lingerie, effets d'habillement, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du 19 décembre 1902, enregistré.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES DU LITTORAL

Choix varié d'ouvrages intéressants et récréatifs : *Mémoires, Histoires, Voyages, Romans, Livres pour jeunes filles, Religion, Biographie, etc.*

Siège principal : MENTON, rue Saint-Roch.

MONACO, s'adresser à M^{lles} Lemonnier, tous les jours, de 11 heures à midi, villa Delphine, rue de Millo.

A VENDRE

A MONTE CARLO, BOULEVARD DU NORD
(à proximité du Casino)

MAISON MEUBLÉE (susceptible d'être transformée en hôtel), comprenant :

Au rez-de-chaussée : terrasse, vestibule, bureau, salon, salle à manger, magasin, cuisine et 4 chambres.
Au premier étage : 11 chambres, cabinet de toilette et salle de bains.

Au deuxième étage : 11 chambres et cabinet de toilette.

Au sous-sol : Cuisine, rôtisserie, pâtisserie, caves, lingerie, buanderie, chambres de domestique et petit jardin.

Eclairage électrique à tous les étages.

S'adresser à M. Croco, syndic de faillites à Monaco.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE VOLONTAIRE ET AUX ENCHÈRES

Le mercredi 31 décembre 1902, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, il sera procédé à la vente par adjudication amiable de partie d'une

MAISON

située à Monte Carlo, rue des Oliviers

Ladite partie comprenant :
Le **magasin et la cuisine** à l'ouest du rez-de-chaussée ;
Tout le **deuxième étage** ;
Et le droit de communauté au portail d'entrée, au passage qui se trouve à l'ouest et derrière la maison et au water-closet sis au fond de ce passage.

Mise à prix : **15,000 francs.**

Pour tous renseignements s'adresser audit M^e VALENTIN, notaire.

A VENDRE

Fonds de commerce de **NOUVEAUTÉS MODES** et **ARTICLES DE PARIS**, sis Avenue de la Gare, à Monaco.

S'adresser à M. Croco, syndic de la faillite BRUYAT.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
15	765.2	765.4	764.8	764.7	764.2	14.2	14.6	12.2	13.2	12.2	78	Est.	Beau, nuageux.		
16	764.2	765.2	764.5	765.6	767.2	12.2	13.4	12.5	11.5	11.1	74	Sud-Ouest.	Beau.		
17	767.2	767.2	765.8	765.2	765.1	11.5	13.2	12.1	11.2	11.2	76	Sud-Est.	id.		
18	763.2	762.8	761.2	759.2	758.3	12.2	13.1	12.6	11.2	11.2	77	Est.	id.		
19	759.2	759.2	756.5	755.2	756.1	13.2	14.7	12.8	12.5	12.4	72	Sud-Ouest.	id.		
20	761.2	761.8	761.9	761.2	760.5	14.2	14.2	12.8	12.2	10.2	66	Nord.	id.		
21	756.2	756.7	757.2	756.5	756.2	12.4	14.2	11.2	11.2	10.2	73	Ouest.	id.		
DATES		15	16	17	18	19	20	21							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	14.7	13.5	13.2	13.6	14.8	14.5	11.2						
		Minima	11.2	11.2	9.6	10.2	10.3	10.2	9.8						
												Pluie tombée : 00mm			